

ANALYSTE QUALITÉ ET PERFORMANCE DES RÉSEAUX ET SERVICES

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Chef de cellule optimisation.
- > Technicien radio optimisation.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Procéder à l'analyse qualité du fonctionnement des matériels et des services au niveau réseaux des télécommunications.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Production et analyse des données statistiques qui rendent compte du fonctionnement des infrastructures réseaux des télécommunications
- Analyse et détection des défauts qui affectent le réseau.
- Appréciation et évaluation des données et indicateurs de performance liés au fonctionnement des services (congestion, capacités...).
- Production et garantie de la cohérence des indicateurs et tableaux de bord ad hoc (au niveau qualitatif et quantitatif).
- Déclenchement des actions d'intervention en cas de constatation de saturations ou de défaillances d'équipements.
- Remontée des alertes vers des entités d'ingénierie attestant qu'à terme l'architecture du réseau ne répond pas à la croissance constatée.
- Gestion des ressources par rapport à l'évolution de la charge du réseau.
- Proposition d'amélioration de la couverture des réseaux (déploiement ou modifications).
- Proposition et mise en place de paramètres réseaux adaptés aux objectifs de performance et qualité définis par la stratégie des télécommunications.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Peut être amené à agir en support des équipes d'exploitation du réseau, en fonction du niveau d'expertise nécessaire.
- Réalisation d'études détaillées, dans le cadre d'un déploiement ponctuel.

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

Connaissance :

- D'outils mathématiques et statistiques pertinents du domaine.
- Générale des architectures et fonctions des équipements.
- Des taux de disponibilité cible des équipements et des indicateurs de fonctionnement.
- Des progiciels et outils décisionnels de l'OPT-NC.
- Des réseaux des télécommunications.

savoir-faire

- Traiter une information complexe (collecter, trier, analyser, synthétiser des informations).
- Créer des outils d'analyse.
- Constituer et mettre en œuvre des indicateurs pertinents.
- Garantir la fiabilité des indicateurs employés à rendre compte de la performance des équipements réseaux.
- Utiliser des outils d'analyse statistiques et mathématiques.
- Analyser des données chiffrées et des variations d'indicateurs.
- Agréger des données de performance et d'exploitabilité des équipements issues de domaines différents (données directes d'équipements, volumétrie d'alarmes, données d'incidents).
- Ordonner et synthétiser des résultats d'analyse en une information claire et simple à appréhender.

comportements professionnels

- Autonomie.
- Capacité d'initiative.
- Aptitude au changement.
- Sens de l'organisation.
- Rigueur.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Réactivité.
- Esprit d'équipe.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formation de type technicien réseaux.
Licence professionnelle réseaux.

Formations nécessaires à l'emploi

Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.
Gestes et postures.

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Technicien d'exploitation réseaux et services des télécommunications - Planificateur réseaux - Concepteur des réseaux et services des télécommunications.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Technicien support client.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Ingénieur des réseaux et services des télécommunications.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Evolutions des matériels et des logiciels.
- Stratégie d'évolution du réseau et des services ainsi que le niveau de qualité souhaitée par l'OPT-NC.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Mise à jour des connaissances, autoformation.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*